

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 26 du 15 mai 2014**

TEXTE SIGNALE

**ERRATUM**  
de classement.

*Du 19 février 2014*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ERRATUM de classement.**

*Du 19 février 2014*

NOR M A E J 1 4 3 0 0 4 4 Z

---

*Textes modifiés :*

Échange de lettres du 21 décembre 1966 (BOEM 101-1.1.2.3).

Échange de notes du 18 mars 1993 (Deutscher Bundestag n° 12/6477, p. 124 ; BOEM 101-1.1.2.3).

Accord du 5 juin 2001 (Publié par décret n° 2001-480 du 5 juin 2001 NOR MAEJ0130044D (JO du 6, p. 8930) ; BOEM 101-1.1.2.3).

*Référence de publication :* Signalé au BOC 26/2014.

---

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* des textes ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.	AJOUTER.
21 décembre 1966	Échange de lettres (BOC N° 28 du 24 juillet 2008, texte 56 ; BOEM 101-1.1.2.3) entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur le stationnement et le statut des forces françaises en Allemagne, met en œuvre le traité du 4 avril 1949, complète les convention multilatérale du 19 juin 1951, convention multilatérale du 23 octobre 1954 et convention multilatérale du 3 août 1959.	101-1.1.2.3	101-0.6.4
18 mars 1993	Échange de notes (Deutscher Bundestag n° 12/6477, p. 124 ; BOEM 101-1.1.2.3) relatif à la réciprocité en matière de statut des personnels militaires et civils et de leur famille.	101-1.1.2.3	101-0.6.4
5 juin 2001	Accord (Publié par décret n° 2001-480 du 5 juin 2001 (JO du 6, p. 8930) ; BOEM 101-1.1.2.3) sur la sécurité des informations entre les parties au traité de l'Atlantique Nord (ensemble 3 annexes).	101-1.1.2.3	101-0.5.1